

# Libye-2011 : les ONG onusiennes et la Cour Pénale Internationale

*Résumé.* En une paire de semaines, l'institution internationale onusienne est emballée-pesée par trois "ONG" historiquement anti Kadhafistes avec l'aide de quelques grosses puissances qui ne le sont pas moins. La Cour pénale internationale prend le relais. Jamais on ne l'a vu galoper aussi vite, sans dossier.

Ce texte fait partie de l'ensemble :

- ▶ Le « Centre mondial de la Paix... », un de ces bébés de Gérard Longuet, [ici](#), référence ci-après : [CentMondPx](#)
- ▶ Libye : terrain de manœuvres pour chef-fe-s de Guerre, Sarkozy, Clinton, Qatar, Cameron., [ici](#), référence ci-après : [LibTerrManoeu](#)
- ▶ La Libye depuis un siècle, cible familière des occidentaux, [ici](#), référence ci-après : [LibSiècl](#)
- ▶ Libye 2011 : Le CNT des vieux briscards, [ici](#), référence ci-après : [VieuxCNT](#)
- ▶ Libye : depuis 2011, [ici](#), référence ci-après : [libDepuis](#)

Plan :

- I. A l'ONU en janvier 2011
- II. Un mois après, février-mars 2011, les ONG qui nichent à l'ONU se déchaînent
- III. A la Cour Pénale Internationale

## I. A l'ONU en janvier 2011

En janvier 2004 la Libye a ratifié le traité d'interdiction des armes nucléaires, celui que les USA, la GB, la France et Israël ont toujours refusé de signer.

Le 04 janvier 2011, le Comité des Droits humains de l'ONU, 16ème session, a émis son rapport périodique sur la Libye ([ici](#)) auquel 46 États ont participé, avec une importante délégation libyenne. Quelques pays occidentaux ne s'expriment que sur des allégations de détentions arbitraires (Suisse, Australie, USA, France), des opposants au régime. Ce rapport concerne la Libye mais elle n'est pas la seule : Guatanamo, prisons américaines en Irak, palestiniens du Hamas par Israël, Turquie post coup d'État, divers (pour ne pas dire nombreux) régimes despotiques... Pour la France de l'intérieure le même Comité a du écrire 4 ans plus tard (UNHR 114th session, July 2015, France, [là](#) point 12) : « *Le Comité s'inquiète tout particulièrement de ce que la loi relative au renseignement adoptée le 24 juin 2015... octroie des pouvoirs excessivement larges de surveillance très intrusive aux services de renseignements sur la base d'objectifs vastes et peu définis, sans autorisation préalable d'un juge et sans mécanisme de contrôle adéquat et indépendant (art. 17).* ». On voit des différences de point de vue, lorsque dans ce rapport les Européens considèrent le problème de la migration comme un problème de leur « *sécurité* », pour le régime libyen, c'est d'abord un problème « *humanitaire* » (points 50, 51).

Les points positifs que mentionnent d'autres pays concernent des pans entiers de la population libyenne : les pauvres, l'éducation pour tou-te-s, le statut des femmes dans ce pays musulman... Plusieurs pays donnent une appréciation qui se veut optimiste du comportement du régime libyen : Canada, Grande Bretagne, Qatar, Turquie, Tunisie, Iran, Mexique... La Libye avait d'ailleurs été admise par vote à bulletin secret par 155 voix sur 192 au Conseil ONU des droits de l'homme en même temps que la Suisse le 28 juin 2010.

## II. A l'ONU en février-mars 2011

Le 21 février 2011, 4 jours après le « *Jour de rage* » lancé par le principal parti d'opposition historique à Kadhafi, NFSL, quatre ONG, la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, LLDH, l'ONG National Endowment for Democracy, NED (son Président Carl Gershman), U.N Watch (Hillel C. Neuer) ainsi qu'une association de victimes de l'avion Pan Am de 1988, fait une pétition réclamant que la Libye soit rejetée de

l'ONU. Cette pétition va être signée par 70 ONG qui sont quasi toutes des inconnues. Mais S. Bouchiguir de la LLDH expliquera à J. Teil, que elles se connaissent entre elles, et tout ce monde était présent à ce moment là Genève pour des sessions Droits de l'enfant/Droits de l'homme, d'où une collecte facile des signatures.

Que font, qui sont ces dizaines d' "ONG"-brebis bêlantes ? Si l'on regarde les trois ONG à l'origine de la pétition, cela tient de la mauvaise blague, qui pousse à une guerre civile :

1) la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, LLDH représente des opposants historiques de Kadhafi, dont l'un, Ali Zeadan ami de Bernard Henry Levy, était dans les co-créateurs de la NFSL qui se sont battus militairement avec le régime Kadhafi, qui a appelé au « *Jour de rage* » du 17 février (voir [VieuxCNT](#), [là](#), III-3).

2) Le NED n'est pas un O. Non Gouvernementale. Elle a été créée par l'administration Reagan en 1982-3 (qui dans ces années là a fait bombarder les résidences personnelles de M. Kadhafi; voir [LibSiècl](#)). Elle est alimentée financièrement à 95% par le congrès de la première puissance mondiale (180 M\$/an). Le NED est une composante de la « soft power » américaine (le temps des interventions directes de la CIA des années 60-70 est dépassé). Il s'est beaucoup occupé de l'Amérique latine comme le Nicaragua, les Philippines, l'Europe de l'Est... Les deux fois où il a été question de diminuer les fonds de la NED, un sénateur comme John McCain s'est précipité à son secours (avec beaucoup d'autre beau monde) pour le protéger, voir [ici](#) et [là](#). Et comme par hasard le républicain John McCain, dans l'État duquel les tomawaks sont fabriqués (et qui avait le candidat musclé des républicains en 2008, [ici](#)) poussait à l'action militaire dès février, et avant Sarkozy et Cameron, vient à Benghazi en avril ([ici](#)).

3) L'ONG 'U.N Watch' est très active au niveau international, et c'est pour la protection directe ou indirecte de l'État d'Israël notamment à l'ONU ce qu'elle ne cache nullement. Kadhafi a toujours condamné Israël sur la question palestinienne. Il avait agi, notamment en Afrique avec un certain succès après la guerre d'octobre 1973 pour que les pays réduisent leur relations avec l'État hébreux. 31 pays avaient alors rompus leurs relations avec Israël "*sous l'influence de la diplomatie Libyenne et des aides financières qu'ils ont reçus*" (thèse Abusitta, Clermont, 2012, p. 76) or l'Afrique a toujours été importante pour l'État hébreux. Sur le sujet de cette guerre civile libyenne qui commençaient à se préparer, et à partir de Tel Aviv, UN Watch a même fait équipe commune avec la chaîne satellite qatarie Al Jazeera [par ex.](#) qui prend d'entrée faits et cause contre Kadhafi.

Tous ceux qui haïssent Kadhafi depuis des décennies sont là, et deux pays, États-Unis et Israël qui ne reconnaissent pas la Cour Pénale Internationale pour eux-mêmes.

♦ Le lendemain, 22 février à Genève, le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, avait exigé l'ouverture d'une "*enquête internationale indépendante*" sur les violences en Libye et demandé l'"*arrêt immédiat des graves violations des droits de l'homme commises par les autorités libyennes*". D'origine Sud Africaine avec aussi deux diplômés de Harvard où elle était dans les années 80, Navi Pillay avait été membre du tribunal international pour le Rwanda pendant 8 ans dont 4 comme présidente.

♦ Trois jours plus tard, le 25 février se tient la 15<sup>ème</sup> session spéciale des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève, présidée par Navi Pillay. La parole y est donnée à la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, LLDH, son Secrétaire Slimane Bouchiguir d'origine libyenne, qui est aussi un haut fonctionnaire à la retraite des rouages onusiens, installé à Genève depuis 1981, Lors de son intervention, celui-ci répétitivement s'exprime en tant que FIDH ([là](#), [ici](#), [là](#)). En effet la LLDH est affiliée à la Fondation Internationale des Droits de l'Homme, FIDH (International Federation of Human Rights, IFHR). La FIDH est basée à Paris. Elle est dirigée (2010-17) par le juriste Antoine BERNARD de Science-Po, FIDH qui travaille avec la Cour Pénale Internationale ([là](#)). La FIDH est financée notamment par les US Ford Foundation, Oak Foundation... ([là](#)) et coté intérêts français par le Ministère des Affaires étrangères, la Mairie de Paris, l'Assemblée Nationale et le Sénat, la Caisse des dépôts et consignation, GDF-Suez, Europe 1, Havas, Unibail Rodamco, etc., et l'Europe et quelques pays du Nord.

Ce 25 février devant cette assemblée Slimane Bouchiguir fait des allégations de crimes contre l'humanité du régime de M. Kadhafi en citant des ordres de bombardement, l'achèvement de blessés dans les hôpitaux, parle des mercenaires « *qui ont carte blanche pour piller et tuer indistinctement tout civil* », toutes ces affirmations que la LLDH distillait parallèlement au compte goutte sur son compte *facebook* (voir [VieuxCNT](#), [là](#), I). La

Haut Commissaire Navi Pillay elle aussi répète, avec (parfois) le conditionnel mais clairement donnant foi à ces accusations (graves) sur un ton de dénonciation ([là](#)).



Fig. 1. Slimane Bouchuiguir de la LLDH au Droits de l'Homme, ONU, Genève, le 25 février 2011, affirmant que Kadhafi ordonne des bombardements, l'achèvement de blessés dans les hôpitaux, que des mercenaires ont carte blanche pour piller et tuer indistinctement tout civil (de vidéo "Guerre humanitaire en Libye, il n'y a pas preuve", J. Teil, [ici](#)).

- ◆ Ce 25 février « *La France a fait monter la pression estimant qu'il y avait des "éléments précis et concordants pour une enquête pour crimes contre l'humanité" dans le pays, évoquant un bilan non confirmé supérieur à 1000 morts.* » (Le Parisien, 25/02/11, [là](#)).
- ◆ Des grosses ONG s'y mettent, par ex. l'ONG anglaise Oxfam qui le lendemain, 26 février, réclamait ([là](#)) : « *de surveiller l'usage des avions, et s'ils sont utilisés pour perpétrer la violence contre des civils, alors considérer l'option de **créer une no-fly-zone** si nécessaire* ». Le budget annuel de Oxfam est de ~ 450 millions de € dont une bonne partie en provenance d'organisations internationales, l'Europe et aussi du gouvernement anglais (donc alors de David Cameron).
- ◆ Et ce 26 février le Conseil de sécurité de l'ONU passait la résolution n°1970 qui : 1) lance un embargo militaire (qui dans la pratique serait appliqué exclusivement vis à vis du régime Kadhafi, Qatar et France fournissant des armes quasi ouvertement aux milices); 2) gèle les avoirs libyens, i.e les avoirs des personnes morales de droit public libyen, de l'État de l'administration, un peu comme notre Caisse des dépôts et consignation; le CNT n'aura de cesse de réclamer cet argent que les banques occidentales coïncident aussitôt dans leur coffre, qui va, suivant la source qu'on prend de plus de 45 milliards € à 250 milliards \$.
- ◆ Deux jours plus tard le 28 février c'est Hillary Clinton qui parle à Genève devant le Conseil ONU des droits de l'humain ([là](#)). Elle reprend de manière générale, donc sans citer de sources, ces *informations* comme des faits, il n'y pas de conditionnel : « *Nous avons vu les forces de sécurité du Colonel Kadhafi ouvrir le feu de manière répétitive sur des manifestants pacifiques... Des mercenaires et des bandes ont été lâchés pour attaquer les manifestants. Il y a des reportages... de personnes tuées sans discriminations, d'arrêt arbitraire et de torture.* » leur donnant tout le poids d'une Secrétaire d'État des USA. "We want him to leave" est-il écrit sur son site à cette date ([là](#)).
- ◆ Le lendemain 1er mars sur ces « données » orales, la Libye est exclue par l'A.G. plénière de l'ONU à New York, ([là](#)).
- ◆ Le lendemain, 02 mars 2011, la LLDH se manifeste de nouveau, sont porte-parole Ali Zeidan, ami de Bernard Henry Levy, tient une conférence de presse pour affirmer que 6000 personnes avaient déjà été abattues par le régime, dont 3000 à Tripoli et 2000 à Benghazi.
- ◆ La voix du dictateur arrive une dernière fois jusqu'en France, par ex. dans *Le Monde* (du 06 mars). Il parle un peu trop tactiquement de Al Qaida, mais n'en connaît pas moins les antagonistes. Il s'agit du Libyan Islamic Fighting Group, LIFG. Ils ne sont pas Al Qaïda mais plusieurs ont côtoyé Ben Laden, certains (Anas al-liby, voir [VieuxCNT III.8](#)) ont eu une implication dans des attentats. Un autre autre c'est son fils qui fait un attentat suicide en Angleterre en 2017 (idem). L'assaut final de la résidence de bab al-azizziya à Tripoli va se faire effectivement sous la direction de Abdul hakim Bejhadj un des chefs du LIFG, qui bien qu'il ait abandonné sa position de commandeur militaire de Tripoli, reste aujourd'hui un personnage clé (voir [VieuxCNT III.9](#) et [LibTerrManoëu](#)). Et quelques semaines après Kadhafi : "Le président tchadien considère

qu'il y a "une part de vérité" dans les déclarations du dirigeant libyen Muammar Kadhafi qui a dit à plusieurs reprises qu'Aqmi manipulait les insurgés. "Il y a, dans ce qu'il dit, une part de vérité. Jusqu'à quel point ? Je l'ignore. Mais je suis certain qu'Aqmi a pris une part active au soulèvement", indique-t-il." (Le Point, 25/03/11, [ici](#)). Le Sahara va devenir nouvelle zone instable dans le monde. En ce début mars Kadhafi affirme que son armée n'a pas tiré sur des civils, rappelle qu'il y a des tirs ailleurs aussi contre les palestiniens, contre des Djihadistes en Algérie, par les américains en Irak, et réfute les chiffres de Zeidan. Il se déclare favorable à l'envoi d'une commission d'enquête "des Nations Unies ou de l'Union africaine" pour évaluer sur place la situation dans son pays ([là](#)).

◆ Quinze jours plus tard l'ONU autorisait l'OTAN à faire son intervention militaire qui est précédée par trois pays individuellement : États-unis, France et Angleterre. Le dispositif était déjà en place puisque les tirs sur plein d'endroits militaires de Libye commence quasi immédiatement ([ici](#)).

◆ Pourtant dans The Guardian le 21 mars ([là](#)), Alex Warren écrivait qu'on ne pouvait pas savoir grand-choses intérieures à la Libye déjà en temps normal, que le tweets des opposants extérieurs à la Libye n'étaient guère crédibles, et que les croyances des preneurs de décisions occidentaux étaient inquiétantes.

"Les enquêtes ultérieures engagées par Amnesty International et Human Rights Watch font état de quelques 300 morts en ce premier mois du soulèvement... dont une centaine à Benghazi. Et parmi eux une proportion significative de combattants..." (R. Brauman "Guerre humanitaires..." p. 40).

### III. A La Cour Pénale Internationale, CPI

La Cour Pénale Internationale n'était pas compétente de ce qui se passe en Libye, le colonel Kadhafi n'ayant jamais ratifié le traité de 1998, fondateur de la cour mondiale. Seules les puissances de l'ONU pouvaient la saisir (C. Santuli, prof. droit à Paris-II, 04/11/2011, [là](#)). Le Conseil de Sécurité à l'unanimité la saisit le lendemain de l'exposé de Slimane Bouchuiguir aux droit de l'homme à l'ONU, le 26 février.

La Cour Pénale Internationale travaille beaucoup avec des ONG, notamment la FIDH au nom de laquelle à plusieurs reprises Slimane Bouchuiguir a dit qu'il parlait.

*"Dans sa décision de renvoi à la Cour, le Conseil de sécurité relevait que « les attaques systématiques et généralisées lancées contre la population civile pourraient constituer des crimes contre l'humanité » et soulignait notamment « la nécessité de respecter la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse ». Il donnait une liste nominative des personnes à poursuivre, et la CPI s'est hâtée d'ouvrir une enquête dès les premiers jours de mars. Un empressement jamais vu de la part d'une institution qui nous a habitués à une extrême circonspection, qui plus est pour un pays non signataire du statut de Rome. J'ajoute qu'on ne sait rien de ces « attaques systématiques et généralisées » de février, et que le soudain intérêt de la CPI pour la liberté d'expression me semble relever de l'excès de zèle d'une Cour de justice toujours docile devant les puissants." (R. Brauman, ancien Président de Médecins sans Frontières, in "Guerres humanitaires ? Mensonges et Intox", 2017, p. 38).*

Début juin Roland Dumas et Jacques Vergès se sont rendus en Libye pour constater des "dégâts collatéraux" de civils avec des enfants effectivement tués par des bombardements de l'OTAN. Slimane Bouchuiguir de la LLDH écrit alors de Genève le 07 juin 2011 aux deux avocats, affirmant qu'au 17 mars les gardes personnels de Kadhafi avaient déjà fait plus de 6000 morts [à croire la LLDH ils n'y en aurait donc pas eu depuis le 02 mars...], 12 000 blessés, 5000 disparus, 700 viols... et qu'au 31 mai on en était à 18 000 morts, 46 000 blessés, 28 000 disparus, 1600 viols... (Human Rights Watch, peu susceptible de sympathie envers Kadhafi évaluera après coup à environ 350 le nombre de personnes soulevées contre le régime, tuées avant l'intervention; N-Y Times, 27/02/16 et c'étaient essentiellement des hommes, des combattants...).

Dans le document *pre-trial* de la Cour Pénale Internationale du 16 mai 2011, en terme de chiffres, il y a, et rien d'autre, deux fois mention de « centaines de victimes », une fois de l'accusation, une fois par Saïf Kadhafi à la télévision libyenne.

Cependant la requête avait été acceptée par 3 juges et 1 mois et 10 jours après la demande, le 27 juin 2011, la CPI émettait un mandat d'arrêt contre M. Kadhafi, son fils Saïf al-Islam, ainsi que Abdullah al-Senussi chef des renseignements, pour crimes contre l'humanité pour raisons politiques, et meurtres et persécutions « commis à partir du 15 février 2011 ». La Cour estime "juridiquement" le fils Saïf al Islam comme « premier Ministre de facto de la Libye ». L'un des 3 juges était de nationalité italienne, c'est à dire : 1) l'ancien colonisateur fasciste (prisonniers jetés d'avion, gaz moutarde, empoisonnement des puits des oasis,

bombardements de civils et du bétail, famine, déplacements forcés, massacres et grands nombres d'exécutions dont des milliers de pendaisons, grands camps de concentrations où des dizaines milliers ont péri de maladie à cause des conditions sanitaires et la faim; voir [LibSiècl](#), [là](#)); 2) au présent un des quelques pays de l'OTAN qui est en train de tirer sur un pays qui était son allié (traité d'amitié de 2008) jusque probablement début mars.

Le lendemain, 28 juin le premier procureur, Luis Moreno-Ocampo annonce le mandat en conférence de presse. Une journaliste asiatique lui demande s'il pourrait citer quelques exemples documentés et précis sur ces crimes. Il ne cherche pas un instant à répondre à la demande, renvoie direct au document de la cour « *de 77 pages* », « **Nous avons prouvé les crimes** » **ajoute-t-il**. Seulement dans le document que le public pouvait consulter alors que le mandat d'arrêt est déjà émis, manque la plus grande partie, celle partie "E" de la page 17 à la page 71, où sont sensés être décrits ces crimes précis (comme dans le *pre-trial* en mai, [ici](#), où il est indiqué *Redacted*, c'est-à-dire "en cours"). Dans la partie seule accessible au public, il n'y a que mention de documents de la CIA, et outre des infos publiques, beaucoup de références à la LLDH ainsi que référence au discours de la LLDH/FIDH via Slimane Bouchiguir à l'assemblée des Droits de l'humain de l'ONU le 25 février. Le premier procureur a fourvoyé la journaliste pour s'en débarrasser.

Luis Moreno-Ocampo est un juriste argentin qui avait dans sa carrière traité des affaires sensibles et qui, sur les 10 dernières avant sa nomination à la CPI, avait son affaire privée (Moreno Ocampo & Wortman Joffre) avec des clients ayant les moyens. Il a défendu le Ministre de l'économie Domingo Cavallo sous lequel l'économie argentine s'est écroulé, de même qu'un puissant prêtre, Julio Grassi, accusé de méfaits sexuels pour quel cas il n'a pas été dit que du bien de la manière dont Moreno Ocampo a traité les victimes sexuelles de son client. Lui-même a été sujet d'une accusation qui finira par coûter à la Cour 248 000 euros de compensation ([là](#)). Il a été par ailleurs consultant de la World Bank, de la banque inter-américaine, de l'ONU pour l'Amérique latine. Juste avant sa nomination au CPI, il était revenu à Harvard une 3ème fois comme visiting professeur où il enseignait ([là](#)) en duo dit-il lui-même ([là](#)), avec le prof. P.B. Heyman de Harvard qui conseille lui les présidents des États-Unis sur le terrorisme et a eu des positions élevées dans le département de la justice, sous la présidence Clinton notamment ([là](#)). La paye du premier procureur du CPI est alors de 150 000€/an non imposables (net, et hors tous frais évidemment).

Julien Teil avait un poste de responsabilité dans une grosse compagnie française (non nommée) qui avait pour but de collecter des fonds pour les grosses ONG. A cette époque il décide de faire de l'investigation dans ce milieu des ONG. Comme et avec d'autres journalistes et ONG, lui-même a séjourné à l'Hôtel Rixos, y verra passer (et comme d'autres journalistes l'ont fait, il filmera) Abdullah al-Senussi, et assistera à la chute de Tripoli. Il a réalisé le documentaire "*Guerre humanitaire en Libye : il n'y a pas de preuve*" qui a été mis en ligne (YouTube, *TheHumanitarianWar*) en novembre 2011. Ce documentaire difficilement contestable a été envoyé aux médias français mais il n'aura pas de réponse. Seul un média étranger, Russia Today, l'utilisera. En juillet 2011 il était allé à Genève pour interviewer plusieurs responsables d'ONG. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré et interviewé Slimane Bouchiguir, personnage peu voyant, peu remarqué en tout cas, au niveau international, dans son appartement à Genève en tant que Secrétaire de l'ONG Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, LLDH. Dans ce documentaire on voit l'exposé de Slimane Bouchiguir au Conseil des droits de l'homme de l'ONU le 25 février 2011 : [ici](#). Les mêmes événements peuvent être aperçus sous l'angle du blog violemment anti-Kadhafi d'une des 3 principales ONG à la manœuvre à l'ONU pour le criminaliser, UN Watch ([là](#)).

Lorsque J. Teil a demandé à Slimane Bouchiguir d'où il tenait ses chiffres (6000 mort en mars, devenus 18 000 morts en mai, etc. de sa lettre à Dumas-Vergès, 1600 viols, etc.), ce dernier répond que c'est « *du bouche à oreille* », affirmant lui-même que c'est « *invérifiable* ». C'est les gens du CNT qui lui donnaient ces chiffres. Slimane Bouchiguir finit par dire en souriant que CNT et LLDH sont très proches. Ces dirigeants du CNT, ce sont ses amis, qui dorment chez lui lorsqu'ils viennent à Genève. Et il cite Ali Tarhouni, ministre du pétrole et des finances du CNT (voir [VieuxCNT](#), [là](#), III.6), Mahmoud Shammam (*idem* III.10), ministre des médias du CNT, qui sont aussi... membres de la LLDH. Lui même S. Bouchiguir va devenir en septembre 2011 le nouvel "ambassadeur"-CNT en Suisse. La Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, LLDH et le Conseil National de Transition, CNT étaient des vieux opposants politiques historiques du Kadhafi révolutionnaire des années 70.

Au delà du mélange des genres, il était donc impossible de vérifier le coté véridique des allégations. Il n'y a visiblement pas eu d'investigations fiables, il n'y a visiblement eu aucune enquête qui puisse être sérieuse en dépit de la réponse du premier procureur à la journaliste. Enquêter, et pas seulement d'un seul coté, est



normalement le premier rôle de l'ONU et de la Cour, avant de condamner... Et il n'y aura aucune intention d'action juridique/enquêtes sur les crimes du côté de la nébuleuse des rebelles théoriquement sous contrôle du CNT et soutenus par l'OTAN/Qatar LLDH etc. On a vite entendu parler d'atrocités.

Par contre la Cour aura connaissance de faits qui ne feront pas la une des media, ni celle des comptes facebook et twitter des ONG. Dans un article de F. Arfi et K. Laske (21/03/18, [ici](#)), on lit :

Lors d'une audition par la Cour pénale internationale (CPI) de septembre 2012, longtemps restée secrète et dont Takieddine n'avait pas connaissance, Senoussi avait déclaré : « *Pour ce qui est du soutien apporté à des personnalités occidentales pour leur permettre d'accéder au pouvoir, la somme de 5 millions d'euros a été versée pour la campagne du Président français Nicolas Sarkozy en 2006-2007. J'ai personnellement supervisé le transfert de cette somme via un intermédiaire français, en la personne du directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. Sarkozy était alors ministre de l'intérieur. Il y avait aussi un second intermédiaire, le nommé Takieddine, un Français d'origine libanaise installé en France.* »

La cour a en effet interrogé Abdallah Senoussi le 20 septembre 2012 ([ici](#)) et le contenu de sa déposition sur ces financements a été largement corroboré depuis.

Julien Teil commente ([ici](#), le 26/11/2011 sur *Indipendenza WebTV*; en dépit d'un message de retrait, la vidéo finit par arriver), le procureur Luis Moreno-Ocampo avait lui-même créé une ONG en Argentine (qu'on peut vérifier être Poder Ciudadano = Citizen Power) qui recevait du financement du National Endowment for Democracy, NED (vérifiable aussi) et il présidait la branche Argentine de *Transparency International*, "ONG" qui reçoit également du financement de la NED (ainsi que des gouvernements anglais, allemands et américains, de Shell...). La Cour internationale de Justice a historiquement des liens avec le NED. Dans le cas de la Libye, il y a eu coalition entre les FIDH, NED et UN Watch. La NED a aidé pour que l'intervention de la LLDH via Slimane Bouchiguir au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies puisse avoir lieu très vite.

Alors qu'il était premier procureur du TPI, Président de *Transparency International*, Luis Moreno-Ocampo avait des sociétés écrans dans plusieurs paradis fiscaux, les Îles Vierges britanniques (*Yemana Trading*), Panama (*Tain Bay Corporation*, avec sa femme), Belize (*Lucia Entreprises Ltd* au nom de sa femme), qu'il faisait affaire via le célèbre (depuis les Panama papers) cabinet Mossack & Fonseca. Lorsque les Îles Vierges passent une nouvelle législation rendant plus difficile l'anonymisation des bénéficiaires des comptes, pendant qu'il est au TPI, il fait fermer celui-là et en fait ouvrir un autre à Panama, en passant par la Suisse (Crédit Agricole Suisse) toujours via Mossack & Fonseca (F. Arfi, S. Becker, 01/10/17, [là](#)).

Après avoir quitté la CPI, L. Moreno-Ocampo retourne une fois de plus à Harvard (Boston), travaille pour un cabinet d'avocats New Yorkais, est consultant. Il a refondé des sociétés, comme *Transparent Markets SA*, qui vend des conseils, ou plans d'attaques pour, via ses relais, mettre des personnes devant le CPI, ou au contraire pour les y soustraire suivant l'intérêt des ses clients, avec des factures de centaines de milliers de dollars pour quelques mois, par ex. pour Hassan Tatanaki (Président de la cie de forage *Challenger limited* qui a des installations en Libye), ancien supporter financier de la Libye de Kadhafi... ([là](#), et [là](#)) qui est dit être bailleur de fond du chef de guerre Haftar ([là](#)).